

Portraits de territoires 2026

Acquis des élèves et
performances des établissements

**Méthodologie
et références
bibliographiques**

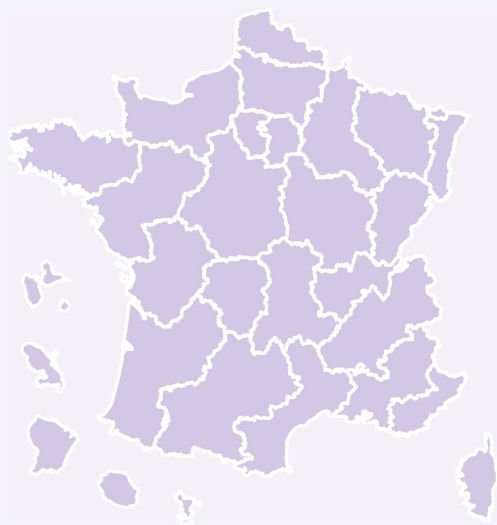


Figure 1 - Part des écoliers et collégiens vivant dans des communes rurales éloignées peu denses ou très peu denses à la rentrée 2025 (en %)

Cécile Duquet-Métayer et Olivier Monso, « Une typologie des communes pour décrire le système éducatif », *Note d'Information n° 19.35 - octobre 2019*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/une-typologie-des-communes-pour-decrire-le-systeme-educatif-6524>

Figure 2 - Taux de boursiers au collège à la rentrée 2024 (en %)

« Les aides sociales dans le second degré », *Repères et références statistiques 2024 - fiche 10.06*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2024-414953>

Figure 3 - Part d'écoliers en REP ou en REP+ à la rentrée 2025 (en %)

Alexia Stefanou, « L'éducation prioritaire », *Synthèse de la DEPP n° 6 - Juillet 2022 (mise à jour septembre 2025)*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/l-education-prioritaire-414237>

Figure 4 - Indice de position sociale moyen des collégiens à la rentrée 2025

Les valeurs de l'IPS représentent les conditions socio-économiques et culturelles moyennes des professions. Elles sont déterminées à partir des valeurs de référence des catégories socio-professionnelles des parents ou du parent de l'élève. Elles peuvent être calculées pour chaque établissement scolaire. Il en résulte un indicateur statistique qui permet de rendre compte de la composition sociale de l'établissement.

Concrètement, les valeurs de référence de l'indice pour chaque PCS, ou couple de PCS, sont déterminées grâce à l'analyse de données d'enquêtes statistiques : les panels d'élèves de la DEPP. Ces panels sont des dispositifs de suivis de cohortes composés de plusieurs milliers d'élèves représentatifs des élèves scolarisés en France. Ils permettent notamment, via des enquêtes auprès des familles des élèves, de recueillir des informations très précises sur les conditions socio-économiques et culturelles des familles des élèves, telles que les niveaux de diplômes, les conditions matérielles, les pratiques culturelles, etc. Ces caractéristiques sont synthétisées par PCS au moyen d'une analyse factorielle. L'IPS d'une PCS donnée est ainsi le résumé quantitatif d'un certain nombre d'attributs socio-économiques et culturels favorables à la réussite scolaire, que l'on retrouve en moyenne pour cette PCS. L'IPS permet ainsi d'attribuer un « score » aux PCS en fonction de multiples dimensions favorables à l'apprentissage. Les valeurs de l'IPS varient de 45 à 185 : plus l'IPS est élevé, plus les conditions familiales sont favorables à l'apprentissage.

Thierry Rocher, « Indice de position sociale : actualisation 2022 », *Document de travail n° 2023-M01 - Mars 2023*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/indice-de-position-sociale-ips-actualisation-2022-452271>

Figures 5 et 6 - Indice de ségrégation sociale entre les collèges publics, basé sur l'IPS 2025 et entre secteurs public et privé sous contrat au collège à la rentrée 2025

La ségrégation sociale entre établissements sur un territoire donné est mesurée en comparant la composition sociale de chaque établissement à celle des collégiens de ce territoire. Plus cet écart est élevé plus le collège s'éloigne de la composition sociale moyenne du territoire.

L'indice (R^2) est compris entre 0 et 1 :

- un indice proche de 1 signifie que les écarts sociaux entre collèges sont très importants et qu'au sein de chaque collège, la diversité des milieux sociaux représentés est plutôt faible ;
- un indice proche de 0 indique que les écarts sociaux entre collèges sont moins importants et que la composition sociale de chaque collège est proche de la composition sociale de l'ensemble des collégiens du territoire considéré. On dira qu'il y a une plus grande mixité sociale entre les collèges

Louise Piquemal, « Évolution de la mixité sociale des collèges », *Note d'Information n° 24.19 - mai 2023*, Depp, <https://catalogue.depp.education.fr/index.php/catalog/257>

Figures 7 à 18 - Profil scolaire des élèves en début de CP en 2025

Laetitia Evrard et al., « Évaluations 2025 Repères CP », *Document de travail n° 2025-E07 - Novembre 2025*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/evaluations-2025-reperes-cp-467681>

Figures 19 à 30 - Profil scolaire des élèves en début de CE1 en 2025

Laetitia Evrard et al., « Évaluations 2025 Repères CE1 », *Document de travail n° 2025-E08 - Novembre 2025*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/evaluations-2025-reperes-ce1-467881>

Figures 31 à 42 - Profil scolaire des élèves en début de CE2 en 2025

Julien Desclaux et al., « Évaluations 2025 Repères CE2 », *Document de travail n° 2025-E09 - Novembre 2025*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/evaluations-2025-reperes-ce2-467893>

Figures 43 à 54 - Profil scolaire des élèves en début de CM1 en 2025

Lauriane Magnino et al., « Évaluations 2025 Repères CM1 », *Document de travail n° 2025-E10 - Novembre 2025*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/evaluations-2025-reperes-cm1-467896>

Figures 55 à 66 - Profil scolaire des élèves en début de CM2 en 2025

Cédric Bourgeois et al., « Évaluations 2025 Repères CM2 », *Document de travail n° 2025-E11 - Novembre 2025*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/evaluations-2025-reperes-cm2-467899>

Figure 67 - Profil scolaire des élèves en début de CP en 2025

Laetitia Evrard et al., « Évaluations 2025 Repères CP », Document de travail n° 2025-E07 - Novembre 2025, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/evaluations-2025-reperes-cp-467681>

Figure 68 - Profil scolaire des élèves en début de CE1 en 2025

Laetitia Evrard et al., « Évaluations 2025 Repères CE1 », Document de travail n° 2025-E08 - Novembre 2025, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/evaluations-2025-reperes-ce1-467881>

Figure 69 - Profil scolaire des élèves en début de CE2 en 2025

Julien Desclaux et al., « Évaluations 2025 Repères CE2 », Document de travail n° 2025-E09 - Novembre 2025, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/evaluations-2025-reperes-ce2-467893>

Figure 70 - Profil scolaire des élèves en début de CM1 en 2025

Lauriane Magnino et al., « Évaluations 2025 Repères CM1 », Document de travail n° 2025-E10 - Novembre 2025, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/evaluations-2025-reperes-cm1-467896>

Figure 71 - Profil scolaire des élèves en début de CM2 en 2025

Cédric Bourgeois et al., « Évaluations 2025 Repères CM2 », Document de travail n° 2025-E11 - Novembre 2025, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/evaluations-2025-reperes-cm2-467899>

Figure 72 - Taux de retard en CM1 dans l'ensemble des écoles publiques et privées sous contrat à la rentrée 2022

« Le premier degré : sexe, âge et parcours », Repères et références statistiques 2026 - fiche 3.03, Depp, <https://rers.depp.education.fr/>

Figure 73 - Taux de retard en CM1 dans les écoles en éducation prioritaire à la rentrée 2022

« Le premier degré : sexe, âge et parcours », Repères et références statistiques 2026 - fiche 3.03, Depp, <https://rers.depp.education.fr/>

Figure 74 - Part des élèves inscrits en Segpa dans les établissements publics et privés sous contrat à la rentrée 2024

Julie Kamionka et al., « Les Segpa dans les collèges : dans quels types d'établissements ? Devant quels professeurs ? Pour quels élèves ? », Note d'Information n° 25.60 - Octobre 2025, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/les-segpa-dans-les-colleges-dans-quels-types-d-etablissements-devant-quels-professeurs-pour-quels-467598>

Figures 75 à 82 - Profil scolaire des élèves en début de sixième en 2025

Marie-Ange Ballereau et al., « Évaluations de début de sixième 2025 », *Document de travail actualisé à partir des données complètes se substituant au document n° 2025-E12 publié en novembre 2025 - Février 2026*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/evaluations-de-debut-de-sixieme-2025-resultats-467857>

Figures 83 à 90 - Profil scolaire des élèves en début de quatrième en 2025

Thomas Euzéby et al., « Évaluations de début de quatrième 2025 », *Document de travail actualisé à partir des données complètes se substituant au document n° 2025-E14 publié en novembre 2025 - Avril 2026*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/evaluations-de-debut-de-quatrieme-2025-resultats-467815>

Figure 91 et 92 - Part d'élèves ayant eu une note inférieure ou égale à 8 en français (fig. 91), part d'élèves ayant eu une note inférieure ou égale à 8 en mathématiques (fig. 92)

Gilles N'guia, « Résultats définitifs de la session 2025 "du diplôme national du brevet (DNB) », *Note d'Information n° 26.04 – Février 2026*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/resultats-definitifs-de-la-session-2025-du-diplome-national-du-brevet-dnb-469397>

Figure 93 - Part des collèges dans lesquels plus de la moitié des élèves ont obtenu 8/20 ou moins en français ou 8/20 ou moins en mathématiques (en %)

Gilles N'guia, « Résultats définitifs de la session 2025 "du diplôme national du brevet (DNB) », *Note d'Information n° 26.04 – Février 2026*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/resultats-definitifs-de-la-session-2025-du-diplome-national-du-brevet-dnb-469397>

Figures 94 et 95 - Valeur ajoutée des collèges

Les indicateurs de valeur ajoutée des collèges (IVAC) évaluent la capacité des collèges à accompagner les élèves depuis la classe de sixième jusqu'à l'obtention du diplôme national du brevet. Pour apprécier l'efficacité d'un collège, les résultats sont comparés à ceux qui étaient attendus, compte tenu des caractéristiques scolaires et sociales de ses élèves (valeur ajoutée).

Les résultats présentés résultent d'une pondération par le nombre d'élèves. Celle-ci permet de tenir compte du poids réel de chaque académie dans le calcul d'une moyenne nationale. En effet, toutes les académies n'ont pas le même effectif.

« Les indicateurs de résultats des collèges et des lycées 2025 », Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/les-indicateurs-de-resultats-des-colleges-et-des-lycees-377729>

Figure 96 - Profil scolaire des élèves en début de sixième en 2025

Marie-Ange Ballereau et al., « Évaluations de début de sixième 2025 », Document de travail actualisé à partir des données complètes se substituant au document n° 2025-E12 publié en novembre 2025 - Février 2026, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/evaluations-de-debut-de-sixieme-2025-resultats-467857>

Figure 97 - Profil scolaire des élèves en début de quatrième en 2025

Thomas Euzéby et al., « Évaluations de début de quatrième 2025 », Document de travail actualisé à partir des données complètes se substituant au document n° 2025-E14 publié en novembre 2025 - Avril 2026, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/evaluations-de-debut-de-quatrieme-2025-resultats-467815>

Figures 98 et 99 - Taux de passage après la troisième au niveau académique (fig. 98) et national (fig. 99), selon le sexe

Cet indicateur présente la part d'élèves de 3ème en N-1 qui ont redoublé ou sont passés au niveau supérieur en N. On ne retient pas les formations SEGPA, ni les élèves des dispositifs ULIS.

Figures 100 et 101 - Taux de retard en 3ème dans l'ensemble des collèges publics et privés sous contrat (fig. 100) et dans les collèges en éducation prioritaire (fig. 101)

L'âge de l'élève est comparé à l'âge normal à l'entrée en 3ème (14 ans révolus au 1er janvier inclus dans l'année scolaire), ce qui permet de distinguer les élèves en retard d'un an ou plus. Les Segpa et les Ulis sont exclus du calcul.

Figures 102 et 103 - Diplôme national du brevet : note moyenne à l'épreuve écrite de français (fig. 102) et de mathématiques (fig. 103)

Gilles N'guia, « Résultats définitifs de la session 2025 du diplôme national du brevet (DNB) », Note d'information n° 26.04 – Février 2026, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/resultats-definitifs-de-la-session-2025-du-diplome-national-du-brevet-dnb-469397>

Figures 104 à 115 - Profil scolaire des élèves en début de seconde GT en 2025 et profil scolaire des élèves en début de seconde pro en 2025

Vincent Bernigole et al., « Test de positionnement de début de seconde 2025 », Document de travail actualisé à partir des données complètes se substituant au document n° 2025-E15 publié en novembre 2025 - Février 2026, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/test-de-positionnement-de-debut-de-seconde-2025-resultats-467812>

Figures 116 et 117 - Taux de réussite au baccalauréat général (fig. 116) et au baccalauréat technologique (fig. 117)

Fanny Thomas, « Résultats définitifs du baccalauréat 2025 », *Note d'information n° 26.05 – Février 2026*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/resultats-definitifs-du-baccalaureat-2025-moins-de-bacheliers-dans-les-voies-generale-et-469403>

Figure 118 - Taux de réussite au CAP

Résultats par spécialité, sexe, statut et département au CAP, *Data.education.gouv.fr*, Depp, https://data.education.gouv.fr/explore/assets/fr-en-cap_specialite_sexe_statut_departement/

Figure 119 - Taux de réussite au baccalauréat professionnel

Fanny Thomas, « Résultats définitifs du baccalauréat 2025 », *Note d'information n° 26.05 – Février 2026*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/resultats-definitifs-du-baccalaureat-2025-moins-de-bacheliers-dans-les-voies-generale-et-469403>

Figure 120 et 121 - Espérance d'obtenir le bac en 2024

L'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième est un indicateur synthétique. Il mesure la probabilité qu'aurait un jeune de sixième, une année donnée, d'arriver au baccalauréat et de réussir l'examen s'il rencontrait tout au long de son parcours les conditions scolaires que connaissent les autres jeunes cette année-là. Pour une année scolaire donnée, le calcul combine les parcours les plus représentatifs de la sixième à la classe de terminale jusqu'à l'obtention du diplôme. Il intègre les passages dans la classe supérieure, les orientations et réorientations vers les voies générale et technologique d'un côté, professionnelle de l'autre, que ce soit sous statut scolaire ou d'apprenti. L'indicateur est construit à partir de trois grandes familles de parcours : ceux menant au baccalauréat général et technologique sous statut scolaire et ceux conduisant au baccalauréat professionnel sous statut scolaire d'une part et par apprentissage d'autre part.

« Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième », *Repères et références statistiques 2026 - fiche 8.05*, Depp, <https://rers.depp.education.fr/>

Figures 122 à 124 - Positionnement des lycées selon leurs valeurs ajoutées au baccalauréat

Les indicateurs de valeur ajoutée des lycées (IVAL), évaluent la capacité des lycées à accompagner les élèves depuis la classe de seconde jusqu'à l'obtention du baccalauréat. Pour apprécier l'efficacité d'un lycée, les résultats sont comparés à ceux qui étaient attendus, compte tenu des caractéristiques scolaires et sociales de ses élèves (valeur ajoutée). Selon ces résultats, les lycées sont répartis en cinq familles. Pour des raisons de robustesse, les données ne sont pas affichées lorsqu'une catégorie a de trop petits effectifs.

« Les indicateurs de résultats des collèges et des lycées 2025 », <https://www.education.gouv.fr/depp/les-indicateurs-de-resultats-des-colleges-et-des-lycees-377729>

« Une meilleure mesure de la performance des lycées, refonte de la méthodologie des IVAL », Franck Evain et Laetitia Évrard, *Education & Formation* n°94 - Septembre 2017, Depp, <https://archives-statistiques-depp.education.gouv.fr/Default/digital-viewer/c-44933>

Figure 124 - Nombre de lycées dans l'académie

« Les collèges et les lycées par académie », *Repères et références statistiques 2026 - fiche 2.07*, Depp, <https://rers.depp.education.fr/>

Figures 125 à 128 - Voie professionnelle : poursuite d'études et insertion

« InserJeunes : l'insertion des jeunes après une formation en voie professionnelle », Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/inserjeunes-l-insertion-des-jeunes-apres-une-formation-en-voie-professionnelle-307956>

Figures 129 et 130 - Valeur ajoutée du taux d'insertion des lycées

Pour chaque établissement est calculé un taux d'« emploi attendu à 6 mois ». Il correspond au taux d'emploi comparable en termes de profil des élèves, de formations dispensées et de taux de chômage dans une zone d'emploi semblable. La valeur ajoutée est donc la différence entre le taux d'emploi observé à 6 mois de l'établissement et le taux d'emploi attendu calculé.

« InserJeunes : l'insertion des jeunes après une formation en voie professionnelle », Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/inserjeunes-l-insertion-des-jeunes-apres-une-formation-en-voie-professionnelle-307956>

Figure 131 - Part de jeunes de 16 à 25 ans sortis peu ou pas diplômés par département

La part de jeunes de 16 à 25 ans sortis peu ou pas diplômés est déclinée par académie. Elle doit être considérée en tenant compte des conditions socio-économiques. Cet indicateur rapporte l'effectif de jeunes âgés de 16 à 25 ans peu ou pas diplômés et non-inscrits dans un établissement de formation à l'effectif de l'ensemble des jeunes âgés de 16 à 25 ans. Cette tranche d'âge bénéficie du droit au retour à la formation initiale.

L'état de l'École 2025, *L'état de l'école 2025, une analyse statistique du système éducatif* n° 35, fiche 37, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/l-etat-de-l-ecole-2025-468872>

Figure 132 - Part des élèves en difficultés de lecture à la JDC

Les tests de la JDC portent sur trois dimensions : l'automatisme de la lecture, les connaissances lexicales et les traitements de supports écrits. Ils permettent d'établir des profils de lecteurs à 17 ans.

Hugo Giraudeau-Barthet, « Journée défense et citoyenneté 2024 : un jeune Français sur vingt en situation d'illettrisme », *Note d'information* .n° 25.57 – Octobre 2025, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/journee-defense-et-citoyennete-2024-un-jeune-francais-sur-vingt-en-situation-d-illettrisme-469313>

Figures 134 et 135 - Début de seconde générale (fig. 134) et technologique et professionnelle (fig. 135) : écarts à la moyenne nationale des scores moyens en français et en mathématiques

Vincent Bernigole et al., « Test de positionnement de début de seconde 2025 », *Document de travail actualisé à partir des données complètes se substituant au document n° 2025-E15 publié en novembre 2025 - Février 2026*, Depp, <https://www.education.gouv.fr/depp/test-de-positionnement-de-debut-de-seconde-2025-resultats-467812>

Figures 136 et 137 - Taux de poursuite des bacheliers dans le supérieur, voie générale (fig. 136) et technologique (fig. 137)

Au dénominateur sont retenus l'ensemble des bacheliers de la voie générale (respectivement technologique) inscrits dans le lycée. Au numérateur sont conservés tous les élèves retrouvés à la rentrée suivante dans une formation dispensant un diplôme de niveau ≥ 5 (c'est-à-dire un diplôme \geq Bac + 2).

Si un élève est retrouvé dans plusieurs filières (inscriptions simultanées), une seule occurrence est conservée, en appliquant l'ordre de priorité suivant : CPGE >> IUT >> STS >> Autres formations >> Université hors IUT

Dans la modalité « Autres formations » figurent principalement les écoles d'ingénieur, les écoles de commerce, les écoles d'art et les instituts catholiques.

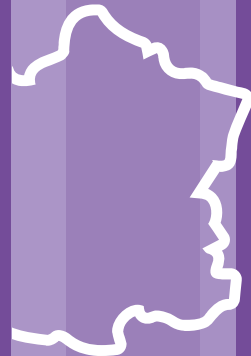
La modalité « Non retrouvé » peut correspondre à diverses situations : sortie d'études, départ à l'étranger, établissement ou formation non référencés, etc.

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BAC	Baccalauréat
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CE1	Cours élémentaire première année
CE2	Cours élémentaire deuxième année
CM1	Cours moyen première année
CM2	Cours moyen deuxième année
CP	Cours préparatoire
DNB	Diplôme national du brevet
EP	Éducation prioritaire (comprenant REP et REP+)
IPS	Indice de position sociale
IVAC	Indicateurs de valeur ajoutée des collèges
IVAL	Indicateurs de valeur ajoutée des lycées
JDC	Journée défense et citoyenneté
LEGT	Lycée d'enseignement général et technologique
REP	Réseau d'éducation prioritaire
REP +	Réseau d'éducation prioritaire renforcé
SECONDE GT	Seconde générale et technologique
SECONDE PRO	Seconde professionnelle
SEGPA	Section d'enseignement général et professionnel adapté



Retrouvez les travaux de la DEPP sur
education.gouv.fr/depp



POUR ALLER PLUS LOIN

Toutes nos publications et archives sur
archives-statistiques-depp.education.gouv.fr

Tous nos jeux de données en open data sur
data.education.gouv.fr